

Réf: Dossier N° 064651

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASTREL SECURITY »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER, Lot 4432, Ilot
345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 14/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASTREL SECURITY »

Objet : - Sécurité des personnes et des biens ;
- Gardiennage;
- Vidéo surveillance ;
- Installation de clôture électrique ;
- Tracking ;
- Garde rapprochée ;
- Brigade cynophile.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER, Lot 4432, Ilot
345

Dirigeant(s) : M ASSOUMOU AHOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06109 du 03/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42114/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

